

fasse un petit discours à ce sujet, je m'y prêteraï volontiers. Quant à savoir, comme on me l'a demandé en premier lieu, si je déposerais les chiffres, ma réponse a été oui. S'il veut que je répète ce que j'ai dit ce matin aux délégués du mouvement ouvrier, voici: notre lutte contre l'inflation n'était pas destinée à empêcher la redistribution du revenu dans le pays, et elle n'aura pas cet effet-là. J'ai précisé qu'il s'agissait simplement d'une lutte à court terme contre l'inflation et j'ai indiqué les mesures qu'il avait fallu prendre jusqu'à maintenant. J'inclurai volontiers ces renseignements dans le document que je déposerai, mais il ne pourrait plus être présenté ainsi au Congrès.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il semble qu'il y ait une difficulté. La Chambre a permis au premier ministre de déposer un document. On semble maintenant demander qu'un autre document soit déposé. Il faudrait dans ce cas obtenir le consentement de la Chambre. Nous pourrions peut-être revenir plus tard à ce sujet, car d'autres députés semblent vouloir poser des questions.

LE CENTENAIRE DU MANITOBA

LE PROJET D'INVITATION À LA REINE EN VUE DE L'OUVERTURE DE LA SESSION À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre et elle a trait à une proposition du premier ministre du Manitoba, M. Schreyer. Ce dernier a proposé que, dans le cadre des célébrations du centenaire de la province, l'Assemblée législative se réunisse, je crois, le 15 juillet et prie Sa Majesté la reine de lire le discours du trône. Pour ce faire, bien entendu, il faudrait l'avis favorable du premier ministre.

Celui-ci a-t-il été consulté à cet égard? Quoi qu'il en soit, quelle serait sa réaction à la proposition d'une visite qui recevrait un accueil si favorable non seulement au Manitoba mais dans les provinces des Prairies en général?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je devrai consulter mon bureau pour savoir si une telle proposition y est parvenue. Je n'en ai pas encore entendu parler, mais cela m'intéresse d'apprendre que le nouveau gouvernement du Manitoba se confie au très honorable représentant de Prince Albert en cette matière.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre ne devrait pas se montrer si ombrageux et irritable. Il empire chaque jour.

[Le très hon. M. Trudeau.]

LES MÉDICAMENTS

LES MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES BREVETS ET LES DEMANDES DE LICENCES—LES PROJETS VISANT LA RÉDUCTION DES PRIX

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations est-il aujourd'hui en mesure de nous faire part des résultats de l'enquête de son ministère sur les demandes de licences quant aux médicaments aux termes des récentes modifications apportées à la loi sur les brevets et de nous dire si ces enquêtes ont révélé qu'il y avait eu collusion entre les membres de l'association des fabricants de produits pharmaceutiques pour ne pas demander ces licences?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, l'enquête a été suspendue parce que l'American Home Products a contesté le droit du Parlement de s'occuper des brevets de médicaments. L'organisme américain a porté l'affaire devant les tribunaux, et, pour le moment, nous avons été heureux à la cour d'appel de l'Ontario. Le commissaire aux brevets a délivré deux licences, toutes deux à l'égard du médicament dit diazepam, qui coûte, sauf erreur, \$87 le kilo, ce qui comprend les frais de transport jusqu'à Montréal, et que Hoffman-LaRoche détaille aujourd'hui à \$9,000.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, comme le ministre a déclaré devant le comité de la Chambre qui examine les amendements à la loi sur les brevets concernant les licences visant les produits pharmaceutiques, que si la mesure législative du gouvernement ne parvenait pas à faire baisser immédiatement les prix des produits pharmaceutiques, il songerait à prendre d'autres moyens, et comme les prix de ces produits au Canada sont toujours les plus élevés de tout pays industrialisé, le ministre s'engagerait-il à faire très prochainement à l'appel des motions une déclaration, afin d'indiquer quelles nouvelles mesures le gouvernement compte prendre pour faire baisser les prix des médicaments dans notre pays?

L'hon. M. Basford: Ainsi que je l'ai dit, monsieur l'Orateur, nous avons été retardé parce que l'American Home Products a contesté le droit qu'avait notre Parlement d'édicter la mesure adoptée au cours de la dernière session. En présumant que l'affaire ne sera pas portée devant la Cour suprême du Canada, le commissaire fait procéder actuellement le plus rapidement possible à l'examen de quelque 62 demandes de licences obligatoires qui lui ont été soumises. Dans 11 cas, il a pris une décision, mais les licences n'ont pas été accordées pour le moment à cause du litige.